

LA VILLE DE MONTRÉAL INVITE LES DESIGNERS À CONCEVOIR UN NOUVEL ABRIBUS

**RÉALISONS
MONTRÉAL**
VILLE UNESCO DE DESIGN

303, RUE NOTRE-DAME EST, 6^E ÉTAGE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 3Y8
T 514 872-2759 · F 514 872-6414
INFO@REALISONSMONTREAL.COM
REALISONSMONTREAL.COM

Montréal, le 15 septembre 2009 – Le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, annonce la tenue d'un concours de design pour la conception d'un nouvel abribus incluant le support d'affichage publicitaire, le banc et le système d'alimentation solaire, à l'usage de la Société de transport de Montréal (STM).

« La tenue de ce concours de design réitère la volonté de notre administration de généraliser la pratique des concours, de promouvoir l'innovation et l'excellence en architecture et en design et d'affirmer Montréal comme Ville UNESCO de design », a déclaré le maire Tremblay.

Rappelons que le maire de Montréal a lancé cinq *shuko*, ou défis de création, au milieu du design lors de la soirée Pecha Kucha des élus, le 30 septembre 2008. Ces concours visent à encourager de façon tangible la créativité en design et en architecture à Montréal et ouvrir l'accès à la commande publique en design à un plus grand nombre de concepteurs. Un premier concours de design pour le développement d'éléments de mobilier urbain amovibles à l'usage des festivals a d'ailleurs été lancé le 8 juin dernier.

« Les abribus sont des éléments importants de la qualité de service à la STM. Ils permettent aux clients de s'abriter, de s'asseoir, de consulter le plan du réseau et les horaires des bus. En plus d'être accessibles, ils doivent être sécuritaires et faciles d'entretien. La STM est convaincue que les créateurs sauront relever le défi en proposant des abribus modernes et fonctionnels qui vont refléter l'importance que Montréal accorde au transport collectif et au design », a indiqué M. Michel Labrecque, président du conseil d'administration de la STM.

« L'abribus est un élément important du paysage urbain. Le concours de design nous permet de faire appel à la créativité des concepteurs montréalais pour trouver des solutions novatrices, durables et qui respectent la diversité urbaine qui caractérise Montréal », d'ajouter M. André Lavallée, membre du comité exécutif responsable de l'aménagement urbain, du Plan de transport, du patrimoine et du design.

À propos du concours

L'abribus constitue l'un des premiers éléments d'accueil au réseau de la STM. Plusieurs abribus ont plus de trente ans d'existence. La prolifération des modèles et l'âge de certains abribus rendent la gestion et l'entretien du parc de plus en plus difficiles. Au cours des quatre prochaines années, la STM prévoit faire fabriquer 400 abribus pour l'ensemble de son réseau afin de remplacer progressivement son parc actuel et de répondre aux nouveaux besoins.

Le concours se déroulera en deux étapes. La première étape non rémunérée en est une de préqualification : les designers sont invités à déposer un dossier de candidature qui sera analysé et évalué par un jury, en vue de choisir jusqu'à cinq concurrents qui participeront à la deuxième étape du concours.

À la deuxième étape, les cinq concurrents seront appelés à élaborer un concept original. Au terme de cette étape rémunérée, le jury analysera les propositions des concurrents en vue de désigner un lauréat dont le concept sera développé et fabriqué par une entreprise sélectionnée par appel d'offres public. Cette entreprise devra s'adjoindre les services du lauréat pour le développement des prototypes.

Les membres du jury sont :

- **Maurice Cloutier**, ADIQ, designer de l'environnement, directeur, École de design, UQAM;
- **Michel Dallaire**, designer industriel, président, Michel Dallaire designers inc.;
- **François Gagné**, chef d'équipe, Atelier d'aménagement et de design urbain, Division de l'urbanisme, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal;
- **Benoît Gendron**, directeur planification et développement, STM;
- **Gilles Saucier**, architecte, Saucier + Perrotte Architectes;
- **Marie Turcotte**, représentante des usagers du transport adapté, Conseil d'administration, STM;
- **Denise Vaillancourt**, directrice exécutive Planification, marketing, communications, STM.

Dossier de candidature

L'inscription est obligatoire. Chaque candidat doit faire parvenir le formulaire annexé au règlement du concours, disponible sur le portail realisonsmontreal.com, accompagné d'un paiement de 50 \$.

Seules les candidatures des personnes qui auront pris possession des documents au bureau Design Montréal seront considérées. La date limite pour le dépôt des dossiers de candidature est le 30 septembre 2009 à midi. Le bureau Design Montréal est situé au 303, rue Notre-Dame Est, 6^e étage, Montréal (Québec) H2Y 3Y8. Les heures régulières de bureau sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Tout candidat ayant des questions doit les soumettre au conseiller professionnel du concours, M. André Desrosiers, par courriel à desrosiers.andre@uqam.ca, avant le 24 septembre 2009. Le concours de design est piloté par le bureau Design Montréal (Ville de Montréal) avec la participation de la STM.

À propos de Design Montréal

Créé en janvier 2006 par la Ville de Montréal, le bureau Design Montréal a pour mission de mettre en œuvre le plan d'action municipal articulé autour de l'amélioration du design de la ville et de l'affirmation de Montréal comme ville de design.

-30-

Source : Martin Tremblay
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 872-0274

Renseignements : Stéphanie Jecrois
Design Montréal
514 872-5388